



Arrivée d'eau machine à laver sur chaud au lieu de froid

Par **pi2012**, le **18/09/2017** à **14:44**

Bonjour, étant locataire et suite à des travaux effectués dans mon appartement, je me suis rendu compte que l'arrivée d'eau de la machine à laver était branché sur l'eau chaude. Que puis-je faire avec mon bailleur sachant que l'eau chaude est plus chère que l'eau froide et que j'ai tjs eu un rappel de charges eau chaude. Puis-je demander un remboursement en appliquant le tarif eau froide.

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **18/09/2017** à **14:53**

Bonjour,
Vous ne pouvez guère demander un remboursement, sachant que l'on va vous rétorquer que vous bénéficiez par ailleurs d'une économie sur l'électricité pour le lave linge.
(Un lave linge est gourmand en énergie)

Par **pi2012**, le **18/09/2017** à **15:14**

Bonjour, de quelle économie parlez-vous?

Par **Lag0**, le **18/09/2017** à **16:29**

Bonjour,

Je suppose qu'il est question de l'économie d'électricité pour le lave-linge qui a moins besoin de chauffer l'eau...

Par **Visiteur**, le **18/09/2017** à **23:13**

Oui, l'appareil n'a pas à chauffer l'eau et on sait qu'ils sont énergivores. Cependant, je précise que ce qui est intéressant pour un lave vaisselle l'est moins pour un lave linge qui a besoin aussi d'eau pas trop chaude, voire froide pour certains programmes.
Il vous faut donc faire régulariser cette anomalie par votre bailleur.